



Pages 12-13

Bien trier ses déchets

Novembre 2018 #54 www.saint-nom-la-breteche.fr



7

Transports : Flexigo et nouvelles rames ligne L



11

Jeunesse : Ravivage de la flamme du soldat inconnu



14

Cadre de vie : Le point sur les travaux



16

Santé : Inauguration de la maison médicale des Platanes

G

CODE PROMO
78860
-10%
sur vos fenêtres*

Menuiserie Geppetto
Atelier artisan

09 75 51 11 30

www.menuiserie-geppetto.fr
8, rue de Maule - 78870 Bailly



www.facebook.com/menuiserieGeppetto



NOUS SERONS
TOUJOURS
AUX PETITS SOINS
POUR VOS FENÊTRES



NOUS AGENÇONS
VOTRE INTERIEUR
SUR MESURE

* Même hors période de promotion



GIMCOVERMEILLE

Le talent immobilier

**CONFIEZ-NOUS VOTRE BIEN À LA VENTE,
NOUS CONNAISSONS DÉJÀ VOTRE ACQUÉREUR.**

6, Place de l'Europe - 78860 Saint-Nom-La-Bretèche - Tél. : 01 34 62 08 08 - www.gimcovermeille.com



DEVIENT

SOLSDINO

PARQUETS | PLACARDS | DRESSING | PORTES

VENTE | POSE | PONÇAGE | VITRIFICATION



Studio création : 06 66 45 89 36

17, RUE HERVET
92500 RUEIL-MALMAISON
TÉL. : 01 47 32 47 35 - FAX : 01 47 14 08 14

39, AVENUE DE LA DIVISION LECLERC
78210 SAINT CYR L'ÉCOLE
TÉL. : 01 30 23 97 78 - FAX : 01 30 23 97 45

www.soldino.eu





Editorial

Chers Nonnais-Bretêchois,

Lorsque vous lirez ce nouveau magazine vous aurez reçu des courriers et informations relatifs à deux sujets d'importance : les impôts locaux et les transports.

Concernant les avis de taxe d'habitation et de taxe foncière, chacun a pu constater que, malgré les restrictions et réductions financières imposées aux collectivités territoriales par les pouvoirs publics, nos taux communaux, ceux sur lesquels nous avons la main, n'ont pas varié.

Le montant total appelé par la commune a cependant été impacté par la révision des valeurs locatives fixées par le Parlement.

Si localement nous parvenons à maintenir les taux c'est parce que les budgets sont suivis et tenus avec rigueur par vos élus et les services.

Pour les transports, il convient de distinguer deux dossiers : le train et la desserte de la gare.

Le train : les travaux sur les voies de la ligne L et le changement de tablier du viaduc de Marly sont achevés. Cette rénovation et les nouvelles rames ont été inaugurées par Madame Péresse ; le remplacement des rames anciennes sera achevé l'été prochain.

En un temps très court les retards techniques accumulés depuis plusieurs décennies sur ce parcours auront été gommés grâce, d'une part à la pression exercée auprès de la SNCF par le "collectif des maires de la ligne L" soutenu par les usagers et grâce, d'autre part à l'action de la nouvelle Présidente de la région Ile-de-France qui, dès son arrivée, a fait de l'amélioration des transports une priorité budgétaire.

La desserte de la gare : des modifications substantielles et très attendues ont été apportées au système Flexigo, en heures pleines, depuis le 22 octobre.

Durant les premiers mois longs et difficiles pour les voyageurs, nous avons fait remonter les dysfonctionnements que vous nous avez signalés et proposé des améliorations concrètes.

Notre Communauté de communes en a aujourd'hui tiré les enseignements pour qu'un service fiable, régulier, satisfaisant, fasse redémarrer la fréquentation.

La desserte de la gare se trouve aussi améliorée et sécurisée par l'ouverture en forêt de la voie piétons-cyclistes sur l'emprise de notre territoire communal.

D'autres dossiers liés à la gare font l'objet de réunions et de discussions régulières auxquelles nous participons de façon active et volontariste. Sachez par exemple que les travaux du Tram 13 (Saint-Cyr-l'École - Saint-Germain-en-Laye) ont commencé et que sa mise en service est annoncée pour 2021.

Pour la satisfaction et la santé des habitants, la maison médicale et le Pôle de santé ont été inaugurés officiellement le 15 septembre. Tous les cabinets de la maison médicale sont désormais occupés par des professionnels dont nous saluons l'arrivée et l'engagement.

Dans quelques jours nous commémorerons la fin, il y a 100 ans, de la première tragédie mondiale du siècle passé. Cet événement a marqué la vie et l'Histoire de notre pays. Dans tous les villages de France et des pays anciennement colonisés, rares sont les familles qui ont été épargnées. Cela semble à la fois bien loin et très proche tant les conséquences toujours visibles aujourd'hui sont nombreuses.

Puis nos regards se tourneront vers les préparatifs des moments festifs de fin d'année.

Et nous continuerons ensemble d'aller de l'avant.

Chaleureusement

Gilles Studnia

Maire de Saint-Nom-la-Bretèche



Au sommaire

4 INFOS PRATIQUES

- | Recensement de la population
- | Inscription sur les listes électorales
- | Recensement citoyen
- | Prochain conseil municipal
- | Permanences parlementaires
- | Actions de chasse

5 AGENDA

7 ACTUALITÉ DU VILLAGE

- | Transport, ligne L et Flexigo
- | Saint-Nom Classic
- | Coupe de golf de la mairie
- | Le shiatsu : détente et équilibre
- | Tout nouveau : du tricot !

10 GÉNÉRATIONS

- | Quoi de neuf dans nos écoles ?
- | Seniors : repas de fin d'année
- | Jeunesse : ravivage de la flamme
- | État-civil, hommages
- | Médailles du travail

12 DOSSIER

- | Bien trier ses déchets ménagers

14 CADRE DE VIE

- | Le point sur les travaux
- | Nouvelles corbeilles de tri
- | Taille des haies et élagage
- | Ouverture du parking des Platanes
- | Défibillateurs pour sauver des vies

16 SANTÉ

- | Inauguration de la maison médicale

17 ENVIRONNEMENT

- | Frelon asiatique : peur sur la ruche
- | Super cleaners du village

18 TERRITOIRE

- | Plaine de Versailles
- | L'emploi en Gally Mauldre

19 RETOUR EN IMAGES

20 CULTURE

- | Bibliothèque municipale
- | Tymen, dessinateur et artiste peintre

22 LIBRE EXPRESSION

INFOS PRATIQUES

Horaires mairie

- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi :** 8h30-12h et 14h-17h
- **Mercredi :** 9h30-12h
- **Samedi :** permanence accueil et état-civil le 1^{er} samedi du mois (sauf cas exceptionnels liés aux jours fériés)

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira en séance publique **le lundi 26 novembre 2018** à 20h30 en mairie. L'ordre du jour sera communiqué par voie d'affichage et sur le site internet de la mairie.

Permanences parlementaires

Béatrice PIRON, députée (LREM) de la 3^e circonscription des Yvelines, vous reçoit en mairie, exclusivement sur rendez-vous, le 4^e lundi des mois impairs, de 9h à 11h :
beatrice.piron@assemblee-nationale.fr

PRUDENCE : ACTIONS DE CHASSE

L'Office National des Forêts vous informe que des actions de chasse auront lieu en Forêt de Marly **entre le 15 novembre 2018 et le 21 février 2019** : chasse en continu de 9h à 17h30 les jeudis 15 et 29 novembre, 6 et 20 décembre, 10 et 24 janvier, 7 et 21 février 2019. Il est demandé de ne pas pénétrer dans les zones chassées. Des panneaux « Chasse en cours » seront disposés sur place.



RECENSEMENT

de la population 2019

www.le-recensement-et-moi.fr



DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

Tous les 5 ans, l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) réalise un recensement des habitants de notre commune, en partenariat avec les services de la mairie, afin d'ajuster l'action publique aux besoins de la population.

Dans la période indiquée ci-dessus, un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous muni d'une carte officielle. Il vous remettra vos identifiants vous permettant de vous recenser en ligne sur internet, néanmoins, la réponse par questionnaire papier reste possible. Le recensement de la population est gratuit* et obligatoire. Courant décembre, une information détaillée avec photos des agents recenseurs vous sera communiquée. Nous vous rappelons que les renseignements collectés seront traités en toute confidentialité par l'INSEE pour une exploitation exclusivement statistique et non commerciale.

Dans ce cadre, la mairie recrute une dizaine d'agents recenseurs disponibles principalement en soirée et les week-ends. Profil : capacité relationnelle, ordre et méthode, persévérance sont les qualités indispensables.

Adressez votre candidature à : Service recensement en Mairie, 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Bretèche.

* Méfiez-vous des sites frauduleux qui vous demandent de l'argent ou d'éventuels usurpateurs.

LISTES ELECTORALES

Nouveaux habitants, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant la fin de l'année : vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription sur le site www.service-public.fr. Fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent.

JEUNES CITOYENS

Les jeunes gens de nationalité française, filles ou garçons, ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser en mairie dans les 3 mois suivant leur date anniversaire. Pièces à fournir : carte d'identité ou passeport, livret de famille. Possibilité de faire la démarche en ligne sur www.service-public.fr

Le jeune reçoit alors une attestation de recensement et une brochure d'information sur le service national. Il sera par la suite convoqué à la journée de défense et de citoyenneté (JDC). Ces démarches sont nécessaires pour pouvoir passer les concours et examens d'Etat, passer son permis de conduire, être inscrit sur les listes électorales...



Magazine municipal Grand Angle n° 54 - Novembre 2018

Mairie : 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Bretèche. Tél. : 01 30 80 07 00.

Directeur de la publication : Gilles Studnia, Maire. Directrice de la rédaction : Karine Dubois.

Responsable service communication : Pascal Bouchain, communication@mairiesnlb.fr

Tél. 01 30 80 07 13 / Régie publicitaire : LVC Communication : 06 11 59 05 32

Exécution maquette : Kawan communication. Impression : Studiograph.

2 500 exemplaires sur papier PEFC. Photos : Tout droit réservé.

Couverture : Freepik. Dépôt légal : Novembre 2018 ISSN 1268-4678.



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK
[facebook.com/mairiesaintnomlabreteche](https://www.facebook.com/mairiesaintnomlabreteche)



INSCRIVEZ-VOUS
À NOTRE NEWSLETTER
www.saint-nom-la-breteche.fr

SPECTACLE

SPECTACLE ENFANTS JEUDI 3 JANVIER

« Le Noël au soleil de Marie Vanille » avec Will Maes à l'Espace JKM à 15h.
Entrée : 6 € (sur place).

ANIMATIONS

CONFÉRENCE JEUDI 8 NOVEMBRE

« L'Europe peut-elle tourner le dos à la méditerranée ? » par Sébastien Abis.
Proposée par le Club Rotary en mairie à 20h30.
Inscription sur www.rotary-saint-nomlabreteche.fr

COCKTAIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS VENDREDI 9 NOVEMBRE

En mairie, sur invitation.
Faites-vous connaître auprès de l'association AVF en contactant le 06 11 97 27 37.

VENTE ANNUELLE VENDREDI 30 NOVEMBRE

Confitures, miel, gâteaux, petite brocante... proposés par Le Temps des Loisirs en mairie de 10h à 17h.

TÉLÉTHON DU 7 AU 9 DÉCEMBRE

En partenariat avec les associations locales.
Programme en cours de préparation.

MARCHÉ DE NOËL SAMEDI 8 DÉCEMBRE

À l'Espace JKM de 10h à 18h.



ANIMATIONS DE NOËL VENDREDI 21 DÉCEMBRE

À la sortie des écoles au centre village. Jus d'orange et quatre-quarts offerts par la ville, en présence du Père Noël.

LOTO DIMANCHE 13 JANVIER

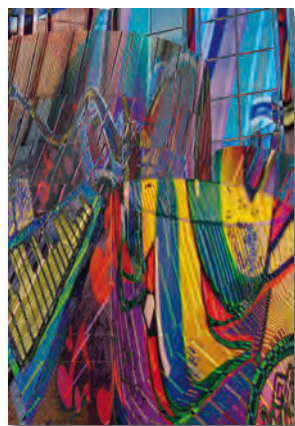
Organisé l'après-midi par « Enfance du Monde - Rayon de Soleil » à l'Espace JKM.



EXPOSITIONS

SALON DES ARTISTES DU 17 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE

Cette année, le salon aura pour thème « Tentations abstraites ». Il rassemblera en mairie les œuvres d'une quarantaine d'artistes locaux. Entrée libre.
Horaires sur le site de la mairie et par voie d'affichage.



REG'ART 78 DU 23 AU 26 NOVEMBRE

Exposition collective à la maison des associations, 9 route de Saint-Germain, de 10h à 18h. Entrée libre.

CEREMONIE

VŒUX DU MAIRE SAMEDI 12 JANVIER

Ouvert à tous les habitants à l'Espace JKM à 11h.

SOUVENIR

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918 DIMANCHE 11 NOVEMBRE

à 10h au Monument aux Morts.



HOMMAGE AUX « MORTS POUR LA FRANCE » EN ALGÉRIE, MAROC, TUNISIE MERCREDI 5 DÉCEMBRE

au Monument aux Morts.
Horaire précisé ultérieurement.

SPORT

SUNDAY RUNNING DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

RDV sur le parking situé devant la Mairie à 10h.

ESCRIME SAMEDI 26 JANVIER

Challenge Pierrick Mounier. Épée adulte loisir.
Au pôle sportif Teddy Riner à partir de 13h30.

HORS NOS MURS

EXPOSITION CHAVENAY 1918-2018 DU 3 AU 11 NOVEMBRE

À la Ferme Brillon, place de l'église à Chavenay. Hommage aux poilus en partenariat avec le cercle généalogique de Villepreux.

LES MADELON DIMANCHE 18 NOVEMBRE

à 16h à Bazemont. Réservations au 01 30 90 83 14.

VENDREDI 30 NOVEMBRE
à 20h à Crespières. Réservations au 01 30 54 44 12. Une initiative de la Communauté de Communes Gally Mauldre.



CONFÉRENCE A.C.E. MARDI 27 NOVEMBRE

À 20h30, salle Georges Lemaire 7 bis, rue de Maule à Bailly. L'Association Cadres et Emploi (ACE) présente une conférence sur le thème : « Transformation digitale : quel impact sur l'expérience candidat & salarié ? » www.ace78.fr.
Tél. : 01 30 56 52 99

CAFÉ-SCIENCES MARDI 6 NOVEMBRE

Thème : Les emballages, à 20h30, Maison de la Plaine à Feucherolles.

+ D'INFOS ? Service des Affaires Culturelles et Associatives (SACA) : 01 30 56 66 27
sec.culture.asso@mairiesnlb.fr



ÉLECTRICITÉ / PLOMBERIE / TRAITEMENT D'EAU

DÉPANNAGE - CRÉATION - RÉNOVATION
CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR - MOTORISATION - INTERPHONIE

SAS ALVES

26 ter, avenue des Platanes - 78860 Saint-Nom-La-Bretèche

Tél. : 01 70 72 68 90

Fax : 01 70 72 68 99 mail : contact@alves-sarl.com



PRESSING

Fer Plait

Teinturerie traditionnelle
Blanchisserie personnalisée
Spécialiste pour l'entretien
des Tissus d'ameublement
Tapis, Peaux & Moquette
Service couture et repassage linge

Centre Commercial Le Village - 4, place de l'Europe - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche

Tél./Fax : 01 30 80 23 88



LABEL VUE

UN AUTRE REGARD
LABEL VUE

Rejoignez-nous sur :

label-vue@orange.fr
www.label-vue.fr

Tél.: 01 34 62 18 75

Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 / 14h30 à 19h
12, rue Michel Pérot - Place de l'Europe - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche

CONCEPT YUNIKU
en exclusivité
dans les Yvelines

L'Aventura

Brasserie - Restaurant Italien
Pizzas à emporter - Antipasti - Pâtes
Formule le midi

Ouverture 7j/7 sauf lundi soir



12, rue Michel Pérot
78860 Saint-Nom-la-Bretèche
Tél : 01 30 80 44 15
Réservation par téléphone

Évasions Gourmandes

Boulangerie - Pâtisserie
Chocolaterie

Venez découvrir notre gamme Bio / Produits fabriqués maison
Pain Bio / Traiteur pour réception

1 Place de l'Europe - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche

01 34 62 07 81

Du mercredi au dimanche de 7h à 20h (Fermeture le dimanche 19h)

Transports

Flexigo, du nouveau depuis le 22 octobre

Suite à l'audit réalisé par le cabinet Iter, aux conclusions rendues lors de réunions officielles et à l'écoute de voyageurs, plusieurs nouveautés sont proposées depuis le 22 octobre. Voici les principales :

- Une ligne régulière sans réservation est en service aux heures de pointe du matin et du soir entre l'arrêt « Champ du caillou » à Chavenay et la gare de Saint-Nom-la-Bretèche / forêt de Marly.
- Une liaison rapide sans réservation est créée entre les gares de Maule et de Saint-Nom-la-Bretèche avec un aller-retour le matin et un aller-retour le soir.

- Un test (1 mois) est réalisé sur le train arrivant à 20h56 en gare de Saint-Nom-la-Bretèche. Il est possible de prendre ce Flexigo sans réservation à destination de Saint-Nom-la-Bretèche, Chavenay ou Feucherolles. Départ de la gare à 21h.
- Pour la desserte de la gare de Plaisir Grignon en heures de pointe, les trains directs sont désormais ciblés.
- La tranche des heures creuses est prolongée d'une heure le soir. Sur cette heure supplémentaire 17h-18h, 7 bus au lieu de 3 sont mobilisés.



Côté application :

- S'il n'y a pas d'offre pour un arrêt donné, elle suggère désormais une ou des solutions alternatives à des arrêts proches.
- Attention : pour désengorger le système et éviter les réservations multiples, toute nouvelle réservation pour un trajet donné supprimera une réservation précédente faite pour le même trajet. ❀

Ligne L : les nouvelles rames sont inaugurées...



Très attendus par les voyageurs, huit nouveaux trains ont été mis en service début septembre pour relier la gare de Saint-Nom-la-Bretèche à celle de Saint-Lazare. Ils ont été inaugurés officiellement le 26 septembre en présence de Valérie Pécresse, Présidente de la Région Ile-de-France. Plus spacieux, plus confortables et mieux sécurisés, ces trains sont notamment équipés d'un système de climatisation / chauffage qui s'adapte au nombre de voyageurs et d'un réseau de vidéoprotection plus efficace. Leur conception « boa » permet de circuler d'un bout à l'autre du convoi. Le parc qui représente au total environ 24 rames continuera progressivement à être renouvelé jusqu'à mi-2019. ❀

GARE SAINT-LAZARE : attention à la porte !

Des travaux ont débuté en gare Saint-Lazare pour équiper les voies 1 à 21 de portiques de validation nouvelle génération. Un prototype est présenté face à la voie 15. Ces dispositifs ont été spécialement conçus pour :

- rendre le trafic plus fluide : 35 passages à la minute,
- adapter l'ouverture des portes au type de voyageur : adulte, enfant, bagage, poussette,
- faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR).

.....
Prévision : déploiement et mise en service au second semestre 2019.

L'objectif annoncé de la SNCF est de lutter contre la fraude et de mieux connaître les trajets des voyageurs afin d'adapter ses offres.

Saint-Nom Classic

Beau temps et belles mécaniques !

Une quarantaine de véhicules d'exception ont participé, dimanche 30 septembre, au 3^e Saint-Nom Classic, rassemblement de voitures de collection organisé par la commune. Les participants se sont élancés sur les routes de Gally-Mauldre à la découverte des plus belles églises de la région.



De retour à Saint-Nom vers midi le cortège a paradé dans les rues du centre village avant de se rendre à l'espace JKM pour la remise des prix du concours d'élégance :

- 1^{er} prix :** Joël REGNAULT (Mercedes 190SL).
- 2^e prix :** Didier TRICHET (Triumph TR3).
- 3^e prix :** Christophe HEURTEVENT (Jaguar Type E).



Prix spéciaux :

- Ancienneté :** Jacques DUCRU (Riley de 1936)
- Authenticité :** Michel NOLLET (Citroën Traction)
- Rareté :** Mini Leyland-Authi (licence espagnole de la Société « Mini et Compagnie »). ❀

Coupe de golf de la mairie

Une rencontre amicale sous un soleil radieux



La 30^e édition de la Coupe de golf de la Mairie - Trophée Patrice Galitzine 2018 - a eu lieu le vendredi 12 octobre après-midi sous un soleil magnifique. 92 joueurs se sont affrontés à coup de swing et de coups roulés sur le mythique golf de Saint-Nom-la-Bretèche.

La ferveur des participants a été comparable à celle des compétiteurs de la Ryder cup qui a eu lieu quelques semaines plus tôt à une ou deux portées de balle de Saint-Nom-la-Bretèche.

Merci à Antoine Ferran, directeur du golf et à son équipe pour leur accueil, ainsi qu'à l'USSNB Golf, pour son implication dans l'organisation.

Cette rencontre ne pourrait avoir lieu sans les sponsors fidèles qui soutiennent ce trophée : l'Agence de Voyages de Saint-Nom et son directeur Philippe Thomas, l'agence BNP de Saint-Nom. ❀

L'équipe gagnante était composée d'Emmanuel NOGUES, Carl MAUGER, Ronald ROZEMOND, et Eric FROMMWEILER en présence du Maire (photo de gauche).

Gisèle CASSON et Christophe COGNAC ont quant à eux gagné par tirage au sort, plusieurs nuitées chacun en hôtels de luxe à Dubaï (Leading collection) et à Saint-Barthélemy (JA) (photo de droite).



Détente et équilibre

Anne-Sophie HOZER, praticienne de Shiatsu Thérapeutique

Le shiatsu signifie « pression des doigts ». Il est originaire du Japon et issu des connaissances de la médecine traditionnelle chinoise. Le shiatsu utilise les mêmes méridiens que l'acupuncture et a pour but de restaurer la circulation énergétique au sein de l'organisme afin de renforcer ses défenses et de prévenir les maladies.

Cette technique thérapeutique préventive est reconnue par l'Union Européenne depuis plus de 20 ans comme « médecine complémentaire bienfaisante ». Néanmoins, le shiatsu ne saurait remplacer une consultation médicale. En cas de problème de santé, votre médecin généraliste reste votre premier interlocuteur.

Anne-Sophie HOZER, titulaire d'une formation certifiée de plus de 3 ans est diplômée de l'école de Shiatsu Thérapeutique de Paris. Elle est formée à l'accompagnement des femmes enceintes et de nombreuses pathologies.

Elle vous accueille sur rendez-vous à son cabinet situé 25 rue Arthur Rimbault à Saint-Nom-la-Bretèche, ou se déplace à votre domicile.



Les séances durent environ une heure et se pratiquent allongé sur un futon ou assis, vêtu de vêtements légers. Anne-Sophie est à votre écoute pour offrir un soin adapté à vos besoins et vous apporter détente et équilibre.

Offre découverte : -20 % pour la première séance jusqu'au 30 juin 2019. ✿

Plus d'infos : Tél. 06 64 24 26 76 - Site internet : www.shiatsu-hozer.fr

Tout nouveau : du tricot

« Les Petits points de Tatie So »

L'association « Les Petits points de Tatie So » lancée en cours d'année, a réellement commencé ses activités à la rentrée de septembre. Tatie So ? C'est Sophie LECARPENTIER, passionnée de tricot, crochet et tricotin.

Tatie So propose des cours aux enfants à partir de 8 ans, à son domicile, 4 boulevard des Plants à Saint-Nom-la-Bretèche, sauf durant les vacances scolaires :

- mardi de 17h à 18h30,
- mercredi de 9h30 à 11h,
- mercredi de 11h à 12h30,

ou à Saint-Germain-en-Laye,
6 rue François Bonvin :

- mercredi de 16h à 17h30.

Tarif à l'année :

- 15 cours (1 semaine sur 2) 150 €
 - 30 cours (1 par semaine) 225 €
- Frais de fournitures : 10 €

Possibilité de cours de tricot et/ou crochet pour adulte au prix de 30 € les deux heures.



Contact : Tél. 06 78 80 40 10. ✿

SOIF D'EVASION

diffuse la
presse

Nous vous rappelons que « Soif d'Evasion », situé 59 avenue des Platanes, outre son activité de restauration, salon de thé et épicerie fine, dispose d'un bel espace presse, librairie et papeterie. Si un titre manque, vous pouvez demander à Martine et Raynald de vous le commander.



Bon à savoir : Soif d'Evasion vend également des tickets de bus et vous permet de tenter votre chance au loto et aux jeux à gratter de la Française des Jeux (FDJ).

Nouveau : possibilité de plats à emporter.

Soif d'Evasion : Tél. 01 30 49 58 90.

Bénévolat

La Maison des Loisirs et de Culture (MLC) manque cruellement de bénévoles pour mener à bien ses nombreuses missions.

Accordez-lui quelques heures de votre temps afin de l'aider à poursuivre ses activités. Nombreuses sont les associations de la commune dans ce cas. N'hésitez pas à vous rapprocher d'elles afin de leur proposer votre aide.

MLC : Tél. 01 34 62 54 65.

Scolaire-périscolaire

Quoi de neuf dans nos écoles ?

Côté scolaire. 438 enfants ont fait leur rentrée dans nos écoles en septembre 2018 : 285 en élémentaire et 153 en maternelle. Des effectifs globalement stables avec des disparités : en hausse pour la maternelle (139 enfants en 2017/2018), en recul pour l'élémentaire (303 en 2017/2018).

Côté périscolaire. À la sortie de l'école, à 16h30, les activités périscolaires prennent le relais pour les enfants qui ne rentrent pas chez eux avec un temps pour la détente et le goûter entre 16h30 et 17h suivi par :

- un accueil du soir pour les uns,
- l'étude (dirigée ou surveillée) de 17h à 18h pour d'autres. Avec la possibilité de rejoindre ensuite l'accueil du soir ou de rentrer chez eux.

Les ateliers du soir

Comme annoncé en réunion parents fin mai, pour rendre la transition plus douce avec l'arrêt des NAPs, des ateliers d'activités (manuelles, sportives, d'éveil...) facultatifs sont proposés aux enfants de 17h à 17h40 en élémentaire et en maternelle. En élémentaire, ils sont aussi proposés de 18h à 18h40 pour les enfants qui sont à l'étude avant 18h. Ils durent 35/40 minutes maximum.

Changement dans les accueils du matin

Les effectifs en accueil du matin ont augmenté. Pour assurer le bien-être et la sécurité des tout petits, les enfants de maternelle et d'élémentaire doivent être accueillis dans des locaux différents. Pour les enfants de maternelle l'accueil se fait désormais à partir de 7h30 dans leur école maternelle comme c'est déjà le cas pour les accueils du soir. Ces nouvelles dispositions entrent en vigueur en cette rentrée des vacances de la Toussaint. ✨

Seniors

Repas de fin d'année

Un moment de convivialité très attendu !



Le conseil d'administration du CCAS de Saint-Nom-la-Bretèche convie cette année les personnes âgées de 72 ans et plus (nées en 1946 et avant), au restaurant du Golf pour le traditionnel repas de fin d'année. Compte tenu de la capacité d'accueil de la salle, les convives peuvent choisir l'une des dates suivantes, sous réserve des places disponibles :

Mardi 4 ou mardi 11 décembre 2018, à 12 heures

Les personnes concernées ont reçu une invitation avec coupon réponse à retourner au CCAS de la mairie **au plus tard le 5 novembre 2018**. Une confirmation d'inscription à présenter à l'entrée du restaurant sera transmise. Si vous remplissez les conditions d'âge et que vous n'avez pas reçu d'invitation, merci de vous faire connaître au plus vite auprès du CCAS.

Les invités dans l'impossibilité de se déplacer pour des raisons de santé se verront offrir un colis festif sur demande.

Nota : Pour les personnes qui le souhaitent, possibilité de faire un don déductible laissé à leur libre appréciation au profit des œuvres sociales de la commune, notamment l'aide aux familles en difficulté. ✨

Places limitées. Renseignements et inscriptions auprès d'Annie Legruicq ou Estelle Lepetit du Centre Communal d'Action Sociale : 01 30 80 07 16

Jeunesse

Raviver la flamme



Mercredi 10 octobre, à l'initiative du Comité local du Souvenir Français, une délégation d'une quarantaine de jeunes de Saint-Nom-la-Bretèche, Chavenay et Feucherolles ont eu l'honneur de participer au ravivage de la flamme du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe à Paris. Ces jeunes étaient accompagnés d'élus dont Gilles Studnia, Maire de notre commune, Denis Flamant, Maire de Chavenay, Martine Lepage, adjointe au Maire de Feucherolles, ainsi que de Jean Steenebruggen, président du Comité local du Souvenir Français, Paul Fitoussi, président de l'Union des Anciens Combattants, Marc Eloffe et Thomas Batigne, respectivement responsable et élu en charge du secteur jeunesse, et de quelques parents. Un moment fort chargé d'émotions qui restera longtemps gravé dans l'esprit de tous. ❁

Carnet

NAISSANCES

Coline EHAHOUN
NÉE LE 8 MAI 2018 AU CHESNAY
Heïke MAREGIANO
NÉE LE 10 MAI 2018 AU CHESNAY
Marius LIGNON
NÉ LE 21 MAI 2018 AU CHESNAY
Augustin BOISGARD
NÉ LE 4 JUIN 2018 À POISSY
Aaron TISSANDIER
NÉ LE 10 JUILLET 2018
À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Edele SEINE
NÉE LE 20 AOUT 2018 A PARIS 14^E
Julia DHOUBI
NÉE LE 31 AOUT 2018
À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Lucie NOIROT
NÉE LE 6 SEPTEMBRE 2018
À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Salomé RIBEIRO
NÉE LE 19 SEPTEMBRE 2018 AU CHESNAY

MARIAGES

À SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE
Karim SAUVAGE et ZERARKA Sabrina
MARIÉS LE 16 JUIN 2018
Brice LOUBENS
et Oriane BENOIT-CATTIN
MARIÉS LE 23 JUIN 2018
Raul DUENAS ECHAVARRI
et Laure LE MASSON
MARIÉS LE 16 AOUT 2018
Cyrille GERBERT et Béatrice LEMÉE
MARIÉS LE 31 AOÛT 2018
Adrien MÉLIN et Laura SOISMIER
MARIÉS LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2018

DÉCÈS

Régis DUFOUR
DÉCÉDÉ LE 21 JUIN 2018 À PARIS 13^E
Michel PATANCHON
DÉCÉDÉ LE 30 JUIN 2018 AU CHESNAY
Michel REVEILLARD
DÉCÉDÉ LE 16 AOUT 2018 AU CHESNAY
Jacques PRIÉ
DÉCÉDÉ LE 5 SEPTEMBRE 2018
À JOUARS-PONTCHARTRAIN

HOMMAGES

L'année 2018 aura été marquée par la disparition de plusieurs personnes qui s'étaient généreusement impliquées dans la vie publique communale :



Max MEYER,
décédé en
mars, adjoint
délégué au
sport, aux
loisirs et à la
culture de
2001 à 2004



**Roger
LARRIEU**,
décédé en
juin,
conseiller
municipal de
1983 à 2004



**Raymonde
PRIBILE**,
décédée
en juillet,
conseillère
municipale de
1983 à 1995

La municipalité adresse ses sincères condoléances à toutes les familles nonnais-bretêchoises endeuillées.

Médailles du travail

Cette rubrique met à l'honneur les Nonnais-Bretêchois ayant obtenu l'une des 4 médailles du travail délivrées par le Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité (Argent : 20 ans de services, Vermeil : 30 ans, Or : 35 ans et Grand Or : 40 ans). Les récipiendaires ayant autorisé la diffusion de ces informations sont, pour la promotion juillet 2018 :

Arnaud WESTRELIN, président directeur général (Vermeil) et Philippe MAMBRÉ, ingénieur (Vermeil).

Les personnes pouvant prétendre à ces distinctions doivent transmettre leur candidature avant le 1^{er} mai prochain pour la promotion du 14 juillet 2019 et le 15 octobre pour la promotion du 1^{er} janvier 2020.

Renseignements auprès du CCAS de la Mairie : 01 30 80 07 16.

Je trie, tu tries, nous trions...

La collecte sélective, le traitement et la valorisation de nos déchets relèvent de la compétence de la communauté de communes Gally Mauldre depuis 2013.

Pourquoi le tri est-il important ? Parce que chacun de nous produit quasiment 600 kg de déchets par an ! En triant nous permettons leur revalorisation soit sous forme d'énergie, soit sous forme de nouvelles matières « premières » servant à la création de nouveaux objets.

LE TRI : qui fait quoi ?

Pour notre commune, la gestion des déchets est assurée par :

- ▶ La société Sepur qui réalise la collecte de tous nos déchets et traite les objets encombrants et les gravats.
- ▶ Le SIDOMPE ou Syndicat mixte pour la destruction des ordures ménagères qui réalise :
 - > l'incinération des déchets ménagers et assimilés en valorisant l'énergie qu'elle produit (énergie utilisée dans un réseau de chauffage urbain entre autres),
 - > le tri des déchets recyclables : carton, métal, plastique, verre.

En tant qu'habitants, nous avons la chance de bénéficier d'une collecte en porte-à-porte pour la majeure partie de nos déchets. Il est important de jouer le jeu en triant avec soin et en respectant quelques principes simples :

- ▶ **Mettre son sac poubelle d'ordures ménagères sur le trottoir dans un contenant solide.** Ceci afin d'éviter qu'il soit déchiré avant la collecte par les chiens et les oiseaux.
- ▶ **Sortir ses poubelles au plus tôt la veille à partir de 18h30 et au plus tard avant 6h30 le jour de la collecte. Les rentrer au plus vite une fois vidées.**

À noter :

Pour les déchets de type gravats et encombrants, notre communauté de communes ne dispose pas actuellement d'une déchetterie. **Dans la commune, chaque mois, une collecte d'encombrants est réalisée et une benne à gravats est mise à disposition en fin de mois impairs.**

N'oubliez pas que les distributeurs d'électroménagers ont obligation de reprendre gratuitement vos appareils usagés lors de l'achat d'appareils neufs, y compris dans le cas de la vente sur internet.

LE TRI EN PRATIQUE : on a souvent des doutes lorsqu'il faut jeter.

Voici un mémo :

Collecte en porte-à-porte



ORDURES MÉNAGÈRES

▶ Collectes mardi et vendredi



non fourni

Tous déchets non recyclables ni compostables.



Sont proscrits : produits dangereux et déchets ménagers spéciaux (DMS).



VERRE

▶ Collecte tous les jeudis



fourni

Bouteilles et bocaux sans bouchons ni couvercles



Sont proscrits : vaisselle, ampoules, vitres, miroirs...



PLASTIQUE, MÉTAL, CARTONS ET PAPIERS

► Collecte tous les mercredis

Bouteilles et flacons en plastique



Métal :
conserves,
cannes, aérosols...



Petits et gros cartonnages,
briques alimentaires



Papier, revues,
journaux
(sans film plastique)



fourni

Emballages, un terme inadéquat ...

En réalité seuls les emballages indiqués ci-dessus peuvent être mis dans la poubelle jaune !

Les sacs, sachets et films plastique, le polystyrène, les barquettes en alu, les pots de yaourt, les cagettes en bois sont des ordures ménagères. En cas de doute : ordures ménagères !



ATTENTION ! Ce logo ne signifie pas que le produit est recyclable mais simplement que le fabricant est partenaire du programme français de valorisation des emballages ménagers.



ENCOMBRANTS

► Collecte chaque mois



Tout objet volumineux à déposer sur le trottoir, en soirée, la veille de la collecte.



Interdit : pneus, tuiles, gravats, placo, pots de peinture (même vides), réfrigérateurs, informatique, téléviseurs, batteries, bouteilles de gaz...



VÉGÉTAUX

► Le lundi (réduit en période hivernale)



Feuillage, gazon, sapins de Noël non floqués sans sac et petits fagots (1,20 m) 25 kg maximum.

non fourni



Sont proscrits : pots de fleurs, terre, cailloux, plantes invasives...

Collecte en apport volontaire



D.M.S. & D.E.E.E.

► Ecobus*

Déchets ménagers spéciaux :

peintures, vernis, solvants, acides, produits phyto, huiles de vidange, batteries, radiographies...

Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) :

petit électroménager, TV-Hifi, informatique, outillage élec., ampoules...



GRAVATS

► Dernier samedi (mois impairs)

La municipalité met une benne à disposition de 9h à 13h, chemin des Cochons, pour le dépôt des gravats **sans plâtre, ni amiante, ni isolation.** Pour bénéficier de ce service, vous devez au préalable obtenir un bon d'évacuation en mairie.



VÊTEMENTS

► Permanent

Trois conteneurs « Le Relais » sont répartis dans la commune : derrière la mairie, à l'Espace JKM et à proximité du cimetière.



(*) Pour connaître les dates de passage contactez la mairie au 01 30 80 07 00 ou sur www.saint-nom-la-breteche.fr, rubrique collecte des déchets, pour télécharger le calendrier de collecte.

Environnement

Corbeilles de tri



De nouvelles corbeilles ont été récemment installées place de l'Europe, au pôle sportif, à l'Espace JKM, au skate park et à proximité de l'aire de jeux.

Trois corbeilles de couleurs différentes pour trier vos déchets :

- le verre > **corbeille verte**,
- les déchets en plastique (bouteilles et flacons), métal (canettes), cartons et papiers > **corbeille jaune**,
- le reste > **corbeille grise**. ❁

En bref

Le point sur les travaux

Rénovation du presbytère :



Après la réfection de la toiture il y a environ deux ans, les murs extérieurs du presbytère font actuellement l'objet d'une rénovation complète dans les règles de l'art, grâce au savoir-faire d'une entreprise spécialisée en restauration de monuments historiques et après consultation de l'architecte des bâtiments de France. Ainsi, toutes les pierres de cet édifice, vieux de plus de 300 ans, ont été rejointoyées au mortier

Réfection de la rue Arthur Rimbaud :

La chaussée et les trottoirs de cette voie communale particulièrement dégradée, menant notamment à l'espace JKM et à la crèche, est actuellement en cours de rénovation.

Ces travaux interviennent après consultation des riverains à l'occasion d'une réunion d'information le 10 octobre. Le trottoir d'une largeur d'1,40 mètre sera désormais aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) et le ralentisseur sera, à la demande des riverains, déplacé en contre-bas.



Sentier du buisson Sainte-Anne : Les travaux préparatoires au réaménagement du chemin piétonnier longeant le terrain de bicross vont prochainement débuter : déplacement d'un coffret d'alimentation électrique, préparation d'une aire de stationnement. Par la suite, le chemin sera réalisé en grave et doté d'un éclairage public LED.

Bornes de recharge pour véhicules électriques : Des places de stationnement équipées de bornes de recharge pour véhicules électriques doivent être aménagées courant 2019. L'implantation doit se faire sur deux sites : avenue des Platanes à proximité de la place de l'Europe, et sur le parking de l'espace JKM.

Élagage : Dans la perspective du réaménagement de la rue Charles de Gaulle, et afin de prévenir toute chute de branches sur la chaussée, les grands arbres situés dans la propriété privée dite « Pavillon de la Ranchère » qui débordaient sur la voie publique, ont été élagués durant les vacances scolaires de la Toussaint. ❁

RAPPEL : Taille des arbres & haies

Les arbres, haies ou arbustes dont la hauteur dépasse 2 mètres ne peuvent être plantés à moins de 2 mètres de la limite séparative d'une propriété. Seules les plantations dont la hauteur sera inférieure ou égale à 2 mètres peuvent être plantées à une distance minimale de 50 cm de la limite de propriété.

Tout propriétaire doit obligatoirement couper les branches qui dépassent de la limite séparative avec le terrain limitrophe. Le voisin n'a pas le droit d'élaguer lui-même les branches des arbres, ni d'en cueillir les fruits, mais il peut en revanche exiger que l'élagage soit effectué par le propriétaire.

Les plantations situées en bordure de voies publiques ou privées doivent être régulièrement élaguées de manière à ce qu'elles ne gênent pas la circulation des piétons et n'occulent pas les feux et panneaux de signalisation. Leurs branches ne doivent en aucun cas toucher les fils des réseaux aériens (EDF, Télécom et éclairage public).

Stationnement

Le parking des platanes est ouvert !

Le parking souterrain situé sous la maison médicale des Platanes est ouvert à tous depuis quelques semaines. Gratuit les 90 premières minutes, ce parking d'une trentaine de places spacieuses, vous permet d'accéder facilement aux commerces, aux professionnels de santé, voire au pôle sportif. Il est adapté aux personnes en situation de handicap et placé sous vidéo-surveillance.



Mode d'emploi :

Se présenter avec son véhicule à droite de la borne. Appuyer sur le bouton pour obtenir un ticket.

La barrière se lève et la porte s'ouvre automatiquement. Respecter le feu vert/rouge car la rampe d'accès à voie unique s'utilise dans les deux sens.

Attention : bien conserver sur vous votre ticket qui comporte un code à six chiffres vous permettant de revenir à votre véhicule. Un ascenseur est à votre disposition.

La machine de paiement se trouve face à l'ascenseur, en bas de l'escalier. Les tarifs sont indiqués ci-contre.

Reprendre votre véhicule et ressortir par où vous êtes arrivé en présentant votre ticket en bas de la rampe. La barrière et la porte s'ouvrent. Respectez les feux et soyez prudent.

En cas de problème, un bouton d'appel vous met en contact avec la société Indigo, gestionnaire du parking. ✿

INDIGO

TARIFS

| | | |
|------------------------|------------------------|------------------------|
| Jusqu'à 1 h 30 | De 1 h 30 à 1 h 45 | De 1 h 45 à 4 h |
| GRATUIT | 1,50€ | +0,50€ / 15 min |
| De 4 h à 6 h 15 | De 6 h 15 à 9 h 30 | De 12 h à 24 h |
| +0,30€ / 15 min | +0,10€ / 15 min | +2€ |

Tarif maximum 24h : 12,00€
Ticket Perdu : 12,00€

Toute tranche tarifaire commencée est due en entier

P | **PRENEZ UN TICKET ET RÉGLEZ EN BORNE DE SORTIE**

ACCES 24h/24
Gardez votre ticket

Prévention

Sauver des vies

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un appareil portable, fonctionnant sur batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Doté d'électrodes à placer directement sur le torse nu du patient, l'appareil permet de délivrer automatiquement un choc électrique (ou défibrillation).



La défibrillation rapide associée aux premiers gestes de réanimation cardio-pulmonaire augmente fortement les chances de survie d'une personne dont le cœur et la respiration viennent de s'arrêter. Ces appareils sont utilisables par les secouristes et sapeurs-pompiers, mais aussi par le public non formé.



Actuellement, la commune est équipée de 4 appareils ainsi répartis :

- Espace culturel Jacques Kosciusko-Morizet, place Henri Hamel.
- Pôle sportif Teddy Riner, rue Guy Moignier.
- Au croisement de la rue de Valmartin / route de Sainte Gemme.
- Rue Léon Piolet à l'arrière de l'église, côté Société Générale.

Récemment, la pharmacie de Saint-Nom, localisée 5 avenue des Platanes, vient également de s'équiper d'un défibrillateur.

Un autre sera prochainement installé près de la place de l'Europe. ✿

Maison médicale des Platanes

À la santé des nouveaux praticiens et du pôle de santé !



Samedi 15 septembre, le Maire a inauguré officiellement la Maison médicale des Platanes en compagnie des nouveaux praticiens qui s'y sont installés progressivement depuis février dernier et des membres du Pôle de santé.

Rappelons qu'au sein du bâtiment, composé de 4 cabinets et d'une salle de réunion, exercent deux sages-femmes, une jeune généraliste et une pédiatre. Le second jeune généraliste, très attendu, vient d'y prendre possession de son cabinet.

Ce moment fut aussi l'occasion de remercier l'élan donné par le Docteur Lamblot à la

création du pôle de santé de Saint-Nom-la-Bretèche, dirigé par David de Bandt.

Mais au fait, quelle différence entre la maison médicale et le pôle de santé ?

La maison médicale c'est un lieu, un bâtiment qui a été construit pour accueillir des cabinets individuels. Les professionnels qui y exercent décident s'ils veulent travailler ensemble ou pas.

Le pôle de santé c'est une structure « virtuelle », une organisation à laquelle adhèrent des professionnels volontaires qui souhaitent travailler ensemble de façon à coordonner les soins offerts aux patients.



Concrètement ils n'ont pas besoin d'exercer dans les mêmes locaux, ils doivent par contre utiliser les mêmes outils de gestion et de communication notamment pour accéder aux informations médicales du patient.

Quel intérêt pour le patient ?

S'il accepte la création d'un Dossier Médical Partagé (DMP), sorte de carnet de santé numérique, ses informations (comptes rendus opératoires / radiologiques, allergies, prescriptions...) sont centralisées et accessibles à tous les praticiens du pôle qui gèrent sa santé « en équipe ». Les prises de décisions et actes sont ainsi facilités et la qualité des soins s'en trouve améliorée dans la durée.

Actuellement le Pôle de santé de Saint-Nom-la-Bretèche rassemble les acteurs suivants : la pharmacie, le laboratoire d'analyses, les professionnels de la maison médicale des Platanes, un kinésithérapeute, les infirmiers ainsi qu'un généraliste situé hors maison médicale.

En savoir plus sur le DMP : www.dmp.fr ✨



Source de Pure détente

37, rue Charles De Gaulle
78 860 Saint-Nom-La-Bretèche
Tél : 01 30 80 24 57 - www.spa-akoya.fr

Source de Pure Détente, la Perle des Spas

"Ici, vous entrez dans un univers choisi, élégant et épuré. Que ce soit pour un massage ou un soin du visage, nous prenons en charge votre confort en douceur, à pas feutrés et mélodieux. Notre philosophie : considérer chacun de vous comme une personne unique, s'adapter à votre rythme, vos goûts et vos envies. Laissez-vous porter ..."






Peur sur la ruche

Aidez nos apiculteurs à lutter contre les frelons asiatiques !

Arrivé accidentellement en France en 2004, le frelon asiatique (*vespa velutina*) prospère rapidement partout en Europe. Malheureusement, cet insecte s'attaque aux abeilles dont le rôle de pollinisation est essentiel, voire primordial pour nos cultures.

Contrairement à son cousin européen (*vespa crabo*), le frelon asiatique a la capacité de voler en stationnaire, ce qui lui permet d'attraper au vol les abeilles butineuses de retour à la ruche.

Pascal Marty, apiculteur amateur à Saint-Nom-la-Bretèche, nous alerte :

« Nos abeilles européennes ne savent pas se défendre contre ce nouveau prédateur. La présence de ces frelons devant les ruches les stresse, particulièrement la reine qui a comme alternative, soit de pondre davantage pour combler le déficit d'abeilles tuées, mais réduira précocement sa fertilité, soit de stopper sa ponte, et ce sera la mort de la colonie durant l'hiver ».



▲ Pascal Marty, apiculteur à Saint-Nom-la-Bretèche, soigne ses ruches depuis 2015.

Pour détruire les frelons asiatiques, la période idéale est février-mars au moment où les reines fondatrices commencent la construction de leurs nids. Pour limiter le développement de nouvelles colonies, vous pouvez fabriquer des pièges avec des bouteilles en plastique dans lesquels vous mettez bière et grenadine pour les attirer.

Néanmoins, la meilleure solution reste la destruction des nids dès le début du printemps. Nota : un nid trouvé durant l'hiver est forcément vide et ne sera pas réoccupé.

Prudence toutefois ! Ne tentez pas de détruire un nid vous-même. Pour votre sécurité, faites appel à un professionnel équipé en conséquence. 🌿

Bravo aux super cleaners du village !

80 bras, 80 sacs, 320 kg de déchets ramassés...



Mais qui sont les super cleaners ? Il s'agit de citoyens de la commune et des alentours qui ont répondu à l'appel de Grégory, un habitant du village.

Arrivé récemment à Saint-Nom-la-Bretèche, il avait envie

de faire quelque chose pour la propreté d'axes de circulation qu'il prend souvent en vélo ou en footing.

Il a le déclic en découvrant sur facebook l'existence du World Cleanup day, une initiative de

nettoyage citoyen organisé le même jour dans tous les pays du monde. Grégory cotise à l'association organisatrice et crée son événement local : début de l'aventure ! Il faut ensuite décider et dessiner le parcours, rassembler le matériel nécessaire (gilets jaunes, sacs poubelles...), communiquer...

La Mairie s'associe à son initiative en relayant l'événement sur ses supports de communication et en s'engageant à récupérer les sacs de déchets.

Le jour J, samedi 15 septembre, Grégory comptait sur une quinzaine de participants environ. Et c'est une quarantaine de volontaires qui sont au rendez-vous !

En arpentant les abords de la nouvelle déviation de la D307 ainsi que ceux de la forêt jusqu'à Fourqueux, ils finissent par rassembler 320 kg de déchets.

Une belle collecte qui récompense un effort citoyen dont nous les remercions très chaleureusement.

Malheureusement c'est un éternel recommencement comme le constate à regret Grégory : *« en passant aux endroits nettoyés peu de temps après, il y a à nouveau beaucoup de déchets ».* Puisque les petits ruisseaux font les grandes rivières, pourquoi ne pas, chacun, ramasser de temps en temps un ou deux déchets sur son trajet ? 🌿

IL Y A DE L'EMPLOI EN GALLY MAULDRE !

Si vous cherchez un emploi, consultez la page facebook de GeM Emploi : www.facebook.com/GeM.Emploi

En moyenne, l'organisation signe 20 contrats de tous types, CDD, CDI, PEC, chaque mois !

GeM Emploi c'est quoi ?

C'est une association intercommunale pour le développement de l'emploi financée par les communes de la Communauté de communes Gally Mauldre. Elle est basée à la mairie de Maule.

Chaque année, elle organise un événement très efficace qui réunit les plus gros employeurs de la région : le **salon Jobwin**. Que vous soyez employeur à la recherche de compétences ou demandeur d'emploi, contactez le 01 30 90 86 25 ou par mail : contact@gem-emploi.org

Plaine de Versailles



Que se passe-t-il de beau dans la Plaine ?

L'association patrimoniale de la Plaine de Versailles crée et entretient des liens entre les acteurs de notre beau territoire : citoyens, communes, agriculteurs, associations, gîtes... Elle développe des projets spécifiques à la demande de ses adhérents. Son siège, la Maison de la Plaine, accueille tout au long de l'année différentes expositions ainsi que des cafés-sciences sur des sujets très variés : histoire, agriculture, nature....

Les actualités :

- > Exposition sur la chouette chevêche jusqu'au 31 décembre.
- > Automne de la Plaine jusqu'au 15 décembre : nombreux événements liés à la célébration de l'Armistice du 11 novembre (conférences en mairie de Chavenay, café littéraire à la ferme Brillon) et visite du site de méthanisation de la ferme expérimentale de Grignon le 24 novembre de 10h30 à 12h.
- > Beaux livres disponibles sur la Plaine de Versailles, sur 30 balades et randonnées, sur les producteurs de la Plaine. Suite à l'exposition sur les oiseaux de la Plaine, un livret a été édité et est proposé à la vente (5 €). Vous y trouverez pour chaque espèce une description très complète : caractéristiques, régime alimentaire, type d'habitat... ✿



+ D'INFOS ? Toutes les infos sur le NOUVEAU site web : www.plainedeversailles.fr
Maison de la Plaine, 33 ter rue des Petits Prés à Feucherolles. 01 34 59 33 31

S.P.C.E. Choron

Salle d'exposition

Plomberie - Sanitaire
Traitement de l'eau

Électricité générale
Chauffage électrique

Chauffage Central

Climatisation & ventilation
Pompes à chaleur

Remplacement de Chaudière
(Crédit d'impôt selon loi de finance)

Chauffe-eau thermodynamique,
Électrique, Gaz (Crédit d'impôt)

*Votre salle de bains,
un rêve qui se réalise*

Création & rénovation de salle de bains

24, rue Charles de Gaulle
Tél.: **01.30.56.71.87**
78860 Saint-Nom-la-Bretèche
Fax : 01.30.80.48.95
www.spce-choron-chauffage-electricite.fr
e-mail : spce.choron@wanadoo.fr

GA MENUISERIE

Menuiserie, Aménagement & Rénovation

- Fenêtres
- Placards
- Dressings
- Volets
- Parquets
- Cuisines

32, avenue de la Maladrerie
78450 Villepreux
06.77.80.84.66
www.ga-menuiserie.fr

J-M Peinture

06.07.56.25.62

*40 Rue Charles de Gaulle,
78860 Saint-Nom-la-Bretèche*

*Peinture intérieur & extérieur,
Petits travaux de rénovation,
Parquet & carrelage.*

jeanmarc.peinture@gmail.com



3 SEPTEMBRE : Rentrée scolaire à l'école élémentaire Louis Pasteur et à l'école maternelle Jean de la Fontaine avec comme nouveauté, le retour à la semaine des quatre jours et la réorganisation des activités périscolaires.



8 SEPTEMBRE : Le rendez-vous incontournable de la rentrée : le forum des associations a lieu chaque année à l'Espace JKM.



16 SEPTEMBRE : Temps splendide pour le vide-greniers annuel qui s'étendait sur l'avenue des Platanes et la route de Saint-Germain. Pour l'occasion, une aire de pique-nique et un manège avaient pris place en centre village.



29 SEPTEMBRE : Les gagnants du Tournoi du Club de Bridge autour du Président Hervé Bellego et de Carole Gargula, professeur.



29 SEPTEMBRE : La fête des plantes et de l'environnement organisée place de l'Europe par l'association Saint-Nom La Nature a réuni plusieurs stands de produits locaux (plantes, fruits, légumes, miel), mais aussi une mini ferme « Tiligolo » pour le plus grand plaisir des petits !



30 SEPTEMBRE : Le 3^e Saint-Nom Classic, rallye touristique et concours d'élégance de véhicules de collection, a remporté un vif succès ! (Voir page 8).



7 OCTOBRE : Les Madelon, un spectacle présenté à l'Espace JKM par la Compagnie de la Reine et la Communauté de Communes Gally Mauldre.



12 OCTOBRE : 23 équipes ont participé à la Coupe de Golf de la mairie - trophée Patrice Galitzine - disputée au golf de Saint-Nom-la-Bretèche (voir page 8). Pour cette 30^e édition, Monsieur le Maire était accompagné de Marie-Josée Vialatel, ancienne élue municipale à l'initiative de cette coupe de golf.



Il était une fois...

La bibliothèque municipale Georges Pompidou



Il y a 20 ans, un poste de salariée fut créé à la bibliothèque municipale.

La responsable Catherine Baillot et son équipe de bénévoles ont depuis contribué à l'épanouissement de la bibliothèque, lui permettant de devenir ce lieu privilégié cher au cœur des Nonnais-Bretêchois. La fréquentation est en constante augmentation. Laissons Catherine, nous parler de la bibliothèque.

Un peu d'histoire et quelques chiffres :

C.B. : L'inauguration de la bibliothèque a eu lieu le 23 novembre 1991, par M. Jacques Kosciusko-Morizet, Maire de Saint-Nom-la-Bretèche et M. Gilles Studnia, alors adjoint au Maire délégué au sport, à la culture et aux associations.

11 925 livres prêtés, 2 608 cartes nominatives de « prêt » émises depuis la mise en service de l'informatisation de la bibliothèque en septembre 1998. 18 concours proposés, 22 décorations thématiques mises en place.

381 familles inscrites « 988 adhérents », 12 639 prêts (année 2017). 2 292 visiteurs sur le site internet de la bibliothèque.

Comment se fait la sélection des ouvrages ?

C.B. : C'est le cœur de la profession. Il s'agit de faire le tri parmi les nouveautés : tout ce qui est édité n'est pas toujours intéressant. C'est une démarche d'honnêteté intellectuelle et d'ouverture : couvrir tous les domaines de la connaissance, ne pas se caler sur ses seuls goûts personnels, avoir aussi de l'audace, un « coup de cœur » pour des livres moins « portés » que d'autres.

Parlez-nous des échanges avec vos lecteurs.

C.B. : Dans cette profession, il ne faut pas seulement aimer la littérature, il faut aussi s'intéresser aux abonnés qui viennent emprunter des livres, être capable de leur proposer

ce qu'ils cherchent, mais aussi les inciter à découvrir des auteurs qu'ils n'auraient peut-être pas eu l'idée de lire.

Les enfants lisent, si l'on en croit le succès de la littérature jeunesse ?

C.B. : Oui, les enfants et les adolescents aiment lire !

L'édition jeunesse est incontournable, avec ses multiples séries. Mais les parents doivent être attentifs aux goûts de leurs enfants et leur proposer, plutôt qu'un long roman, quelques magazines ou livres documentaires sur leurs sujets favoris. Evitons les blocages entre générations comme les querelles bandes dessinées ou pas.

Actuellement, quel est le futur d'une bibliothèque municipale ?

C.B. : S'il est aujourd'hui difficile de se prononcer sur l'avenir des bibliothèques, une mutation profonde semble se profiler.

Nous vivons un véritable « basculement dans la société Internet ». Les bibliothèques traversent une crise identitaire. Nous allons vers un modèle de bibliothèque « troisième lieu ».

L'image de la bibliothèque, lieu où l'on ne fait qu'emprunter des livres ou étudier, n'est plus d'actualité. Nos habitudes et pratiques de lectures évoluent ainsi que nos modes de vies. Aussi l'univers des bibliothèques doit-il s'adapter et se réinventer en tenant compte des nouvelles aspirations des usagers. ✨



Alain Tymen,

Le talent au bout des doigts

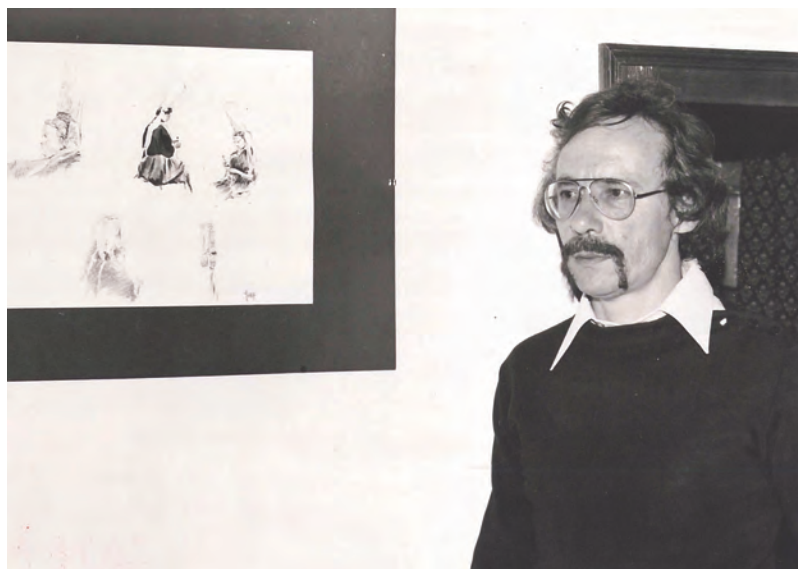
Certains, parmi les anciens du village, ont bien connu Alain Tymen, dessinateur et artiste peintre.

Il faut dire qu'Alain Tymen et son épouse Sylvette se sont beaucoup impliqués dans la vie de la commune dès leur arrivée à Saint-Nom-la-Bretèche au début des années 70.

Alain Tymen était un bon vivant, toujours prêt à participer aux fêtes du village, à la kermesse de l'école, aux animations de la MJC (actuelle MLC), à décorer les chars fleuris du carnaval... Il fréquentait également le club local d'arts martiaux où il a obtenu une ceinture noire de karaté.

Malheureusement, Alain Tymen est parti trop tôt, à l'âge de 41 ans, fauché brutalement par une rupture d'anévrisme à l'aube de l'année 1982.

Quelques jours plus tôt, il venait d'exposer ses œuvres à Versailles. Elles avaient remporté un vif intérêt de la part du public. Alain Tymen appréciait particulièrement de peindre ou dessiner cette ville unique, notamment le quartier Saint-Louis.



La ferme de Valmartin.

Pour autant, il ne négligeait pas Saint-Nom-la-Bretèche où il exposait également dans le cadre des salons d'art.

Sous la pointe de sa plume, apparaissaient en quelques minutes, tantôt la rue Lecoq, tantôt la route de Saint-Germain.



La route de Saint-Germain.

Il a peint aussi la ferme de Valmartin à l'aquarelle, la Bretagne d'où il était originaire, la Camargue, les Cévennes...

Alain Tymen avait appris les arts graphiques au Collège Estienne à Paris.

Après un tour de France en tant qu'imprimeur-typo, Alain Tymen avait travaillé à la Banque de France, notamment au contrôle des couleurs des planches à billets.

Des reproductions de ses œuvres sont en vente au prix de 10 € l'unité. Contact : Sylvette Tymen au 01 34 62 88 77. ❀

VEDAS
HAUTE GASTRONOMIE INDIENNE

OUVERT 7/7

PARKING PRIVÉ

Plats à emporter -10%

LIVRAISON GRATUITE DOMICILE BUREAU

Spécialités tandoori • Curry • Pains Indiens

Privatisation

COCKTAIL DINATOIRE
SOIRÉE BOLLYWOOD
FOOD TRUCK INDIEN
TRAITEUR

vedas78340@gmail.com
vedas-restaurant.com
/vedasrestaurantindien

01 30 81 00 00
10, rue du Président Kennedy
78340 Les Clayes-sous-Bois

MENUISERIE CLENET SARL
Maison fondée en 1931 au Vésinet (4 générations)

TOUS TRAVAUX DE MENUISERIE
SPÉCIALISTE DU SUR MESURE

Toutes nos réalisations de bibliothèque, dressing, placard, parquet, balcons, garde-corps, terrasse, portail, clôture ..., sont sur mesures, fabriqués par notre équipe dans notre atelier, suivant plans et 3D joints au devis gratuit.

Toutes nos fenêtres (bois, PVC, Alu, mixte) sont sur mesures et fabriquées en France et posés par nos compagnons.

29, avenue de l'Europe - 78400 CHATOU
Tél. : 01 39 76 03 07
www.menuiserie-clenet.com

La liste « Demain Saint-Nom »
n'a pas souhaité transmettre de texte
pour ce numéro.

PREMIER SUCCES DES USAGERS DES BUS, MAIS IL ETAIT PLUS QUE TEMPS !!

Les lecteurs du « chat-zal enchaîné », notre e-journal hebdomadaire d'informations municipales le savaient, eux, depuis le 8 septembre : retour d'une authentique ligne de bus nonnais-bretêchoise : heures, arrêts et itinéraire fixes et cela SANS L'OBLIGATION DE LA RESERVATION.

Cette ligne concernera, matin et soir, les heures pleines vers et depuis notre gare.

En dehors de cette ligne « normale », possibilité de toujours utiliser Flexigo, avec donc la nécessité de la réservation et... avec de la chance.

A noter que ces propositions s'appuient en particulier sur les conclusions de l'épais document d'un cabinet de « conseils en mobilités » qui n'a vraiment pas été tendre pour Flexiubu !! : « Il est nécessaire de pallier rapidement les problèmes car le système risque de péricliter si rien n'est fait ».

Cependant, après ce premier légitime soulagement, apparaissent des interrogations que nous nous réservons de considérer comme provisoires. Par exemple cet itinéraire unique en boucle partant de Chavenay jusqu'à la gare via le tennis, l'avenue des Platanes et la route de Saint-Germain.

A suivre ! Ce n'est qu'un début donc, continuons le combat...

« JEAN MARIE, N'EN FAIS PAS TROP » (Le maire)

Ce premier succès des usagers aurait pu être beaucoup plus rapide il est vrai, si dès novembre 2017, on avait tenu compte de mes mises en garde, bien sûr immédiatement relayées par le tsunami des témoignages des usagers. Espérons que le prochain maire sera plus vite réactif, même s'il n'est pas usager des transports publics.

Alors, c'est vrai, j'ai beaucoup écrit et publié sur ce sujet mais j'ai fait simplement mon travail d'élu local. Lettres à Valérie Péresse et à des élus régionaux découvrant le dossier, à des fonctionnaires mais aussi à des journaux spécialisés dans la qualité de vie. Certains de ces courriers ont beaucoup voyagé comme par exemple la lettre d'un médecin bretêchois dénonçant « la discrimination intolérable de Flexigo à l'égard d'une certaine partie de la population ».

Alors pour rebondir sur l'apostrophe du Maire je dirai simplement : quand un élu aime et défend sa commune « trop n'est même pas assez ». (merci Monsieur de Beaumarchais)

PEUT-ETRE LE PLUS IMPORTANT

Les premières conclusions du rapport d'audit dépassent largement Saint-Nom-la-Bretèche car, comme le rappelle le cabinet ITER,

« Flexigo a été conçu pour servir de modèle à d'autres Transports à la Demande en milieu péri-urbain ou rural en Ile-de-France ».

Voilà pourquoi on suit un peu partout ce qui se passe chez nous ... Des cobayes, nous sommes, vous a-t-on déjà dit.

Message d'un habitant qui a fait le buzz :

« Ami, entends-tu le vol noir des Flexigo sur nos plaines ?

Ami, entends-tu les cris sourds des voyageurs qui se déchaînent ?

Ohé, contribuables, actifs et retraités c'est l'alarme !

Ce soir Transdev connaîtra le prix du sang et des larmes ! »

Jean-Marie Chazal
Maire-adjoint honoraire
Conseiller municipal indépendant
jeanmarie.chazal@yahoo.fr

Texte écrit le 17 octobre en fonction des informations reçues à cette date.



FRANCK
PROVOST
PARIS

Féminin - Masculin

SALON CLIMATISÉ

Espace Tuilerie (face au golf) RD 307
78860 Saint-Nom-La-Bretèche

Tél. 01 30 56 60 16

NOUVEAUX HORAIRES

Ouvert sans interruption et sans rendez-vous du mardi au samedi de 9h à 18h



Énergies renouvelables • Solaire • VMC
Climatisation • Pompe à chaleur • Plomberie
Chauffage au gaz, fuel, électrique • Carrelage
Salle de bain • Traitement des eaux
Isolation • Couverture

14/1 ter, rue Maurice Jouet - 78340 Les Clayes-sous-Bois
Fax : 01 30 56 13 50
seelavabrealain@wanadoo.fr - www.seelavabrealain.com

01 30 56 10 50

Jusqu'à

200 €
REMBOURSÉS

sur la gamme des
RADIATEURS CONNECTÉS ATLANTIC



1 BOÎTIER DE CONNECTIVITÉ
ATLANTIC COZYTOUCH
OFFERT
dès 4 radiateurs achetés

OPÉRATION RADIATEURS CONNECTÉS
DU 15 OCTOBRE AU 1^{er} DÉCEMBRE 2018

Terre-Elec

En partenariat avec ATLANTIC

Tél.: 01 61 30 01 93

terre-elec@orange.fr

40, rue de Fontenelle

78160 MARLY-LE-ROI



50 €
remboursés

pour 2
radiateurs
Atlantic achetés

100 €
remboursés

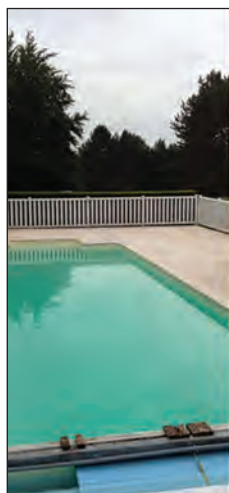
pour 3
radiateurs
Atlantic achetés

150 €
remboursés

pour 4
radiateurs
Atlantic achetés

200 €
remboursés

pour 5
radiateurs
Atlantic achetés



Création - Rénovation
Carrelage intérieur
(Sol, Salle de bain, Cuisine)
Parquet

Terrasse

(Dallage, Carrelage,
Pavé, Bois, Composite
Dalle sur plot)

Démolition

06 86 84 02 14

06 26 68 31 67

SAS ISSNER

40, rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche



sas.issner@gmail.com

**Aménagement
de jardin**

Clôture

Pavage (Allée, cour)

**Entretien de
jardin (Taille, Tonte)**

Elagage, Abattage

06 33 66 23 43

07 88 91 79 15



Capifrance, l'immobilier comme vous l'attendez

- Un réseau de 2000 conseillers immobilier
- Une diffusion sur plus de 200 sites Internet français et étrangers
- Un suivi personnalisé

Estimation
sans
engagement

Votre conseiller immobilier sur Saint-Nom-la-Bretèche



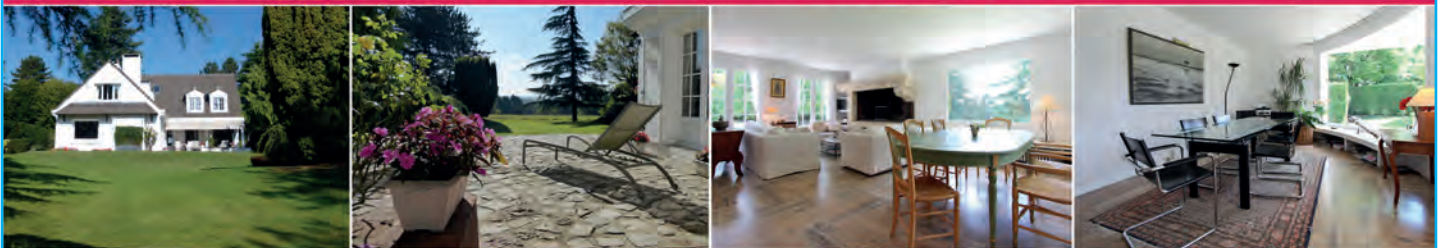
Frédéric SELVA

« Feucherollais depuis plus de 12 ans, je suis **conseiller immobilier indépendant**, je **connais parfaitement le marché local** ainsi que notre cadre de vie privilégié.

Dans le cadre de votre projet immobilier, je vous propose d'**évaluer votre maison** au juste prix du marché. Je m'engage à diffuser la publicité de votre bien sur plus de 200 sites immobiliers français et étrangers. De plus, je me suis entouré de nombreux professionnels (diagnostiqueurs, peintres, jardiniers, architectes, déménageurs...) car mon ambition est de vous apporter **un accompagnement complet et un service de qualité. De nombreux propriétaires m'ont déjà fait confiance. Alors, pourquoi pas vous ?** »

Appelez-moi pour votre projet immobilier au 06 24 19 44 98

Actuellement à la vente : Superbe propriété à la vue exceptionnelle sur le Domaine du Golf



L'immobilier de proximité www.capifrance.fr frederic.selva@capifrance.fr

RSAC Frédéric Selva 799 776 844 - SAS CAPI - RCS - 441 338 985 - SAS CAPI L'Aéropiane - ZAC de l'aéroport - 99 Impasse Adam Smith - 34470 Pérols

ESTIMATIONS CONFIDENTIELLES DE VOS ŒUVRES D'ART VENDEZ VOS TRÉSORS AUX ENCHÈRES!

PERMANENCES À

LE PORT-MARLY - MONTFORT-L'AMAURY - RAMBOUILLET - SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - VILLENES-SUR-SEINE

et sur rendez-vous à votre domicile dans l'ensemble des Yvelines



Émile GALLÉ
Adjugée 5 800€



Pendule signée
"ROCQUET à Paris"
Adjugée 30 000€



Auguste HERBIN
Adjugé 84 500€



Émeraude de Colombie
Adjugée 21 000€



CHINE, XVII^e- XVIII^e siècle
Adjugé 80 000€



Camille FAURÉ
Adjugé 9 800€



D'une collection de 1925 à 1944
Adjugée 12 000€

Les objets estimés pourront être vendus aux enchères à l'Hôtel des Ventes de Drouot à Paris



M^{me} Camille DUTOT - Expert en objets d'art
06 89 51 29 82 - cdutot@millon.com

Nos permanences dans les Yvelines :
www.millon.com (onglet "experts régions")